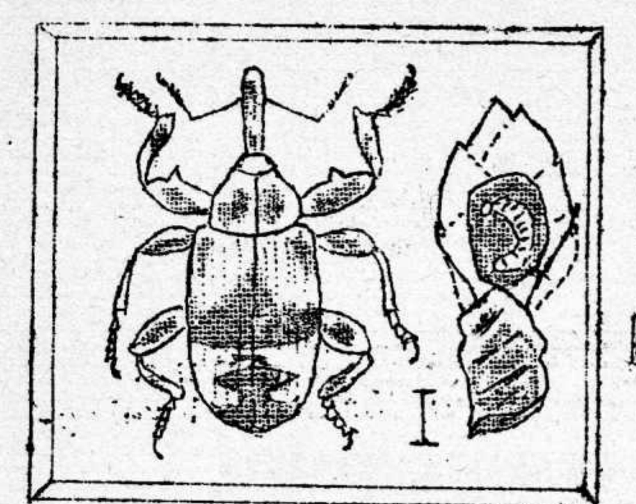


Ministère de l'Agriculture

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC - ROUSSILLON

MONTPELLIER - 16 rue de la République - Tél. M2 58.72

2ème année --------- N° 29 --------- 20 Septembre 54

AVERTISSEMENT

L'ANTHONOME DU POIRIER

Cet insecte occasionne des dégâts considérables dans les vergers du Roussillon. et de l'Aude , à un degré moindre dans certains vergers du Gard. Les accouplements se produisent et la ponte interviendra d'ici quelques jours.

Dans les vergers où des dégâts importants (plus de 8% de boutons anthonomés) ont été observés au printemps, il convient d'effectuer immédiatement une pulvérisation à l'aide d'une bouillie au D.D.T. titrant 80 grs de matière active.

INFORMATION

MOUCHE DU CELERI

Ce parasite est très fréquemment observé actuellement dans les cultures maraichères. On luttera efficacement en pulvérisant une bouillie à base de parathion (cesser le traitement 2 semaines avant l'arrachage).

TARIF DES ABONNEMENTS

Nous informons nos abonnés que le tarif des abonnements est désormais fixé à 800 frs.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé
des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon,16 rue de la République,Montpellier. Le Gérant : R. BERTRAND. Autor. du 23/I/53-Reproduction,adaptation réservées

P67

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

Les champignons parasites des grains de céréales provoquent de très importants dégâts aux cultures. La désinfection des grains destinés aux semences empêche le développement de ces maladies.

Traitements contre la Carie du blé - du Charbon de l'avoine et de l'Helmintosporiose de l'orge.

Par trempage :

1o) Dans une solution de sulfate de cuivre à 1% (1 Kg pour 1 Hl. d'eau) faire séjourner les grains 10 minutes en brassant, égoutter, plonger ensuite le grain dans un lait de chaux durant 5 minutes.

2o) Dans une solution de formol du commerce à raison de 1/4 de litre pour 1 Hl. d'eau. Tremper les grains durant 20 minutes. Conserver le blé en tas recouvert de sacs mouillés. Semer le lendemain au plus tard.

Par poudrage :

Ce procédé est plus rapide que le trempage; il donne d'excellents résultats avec les grains présumés sains. Utiliser des poudres à base de chlorure ou d'oxychlorure de cuivre, des composés organo-mercuriques, de l'hexachlorobenzène (efficace seulement contre la carie du blé). Grâce aux poudrages, on évite des manipulations longues, le séchage et un matériel encombrant. On ne doit pas se contenter d'un brassage ou d'un pelletage. A défaut d'une poudreuse enrobeuse, utiliser un vieux fût monté sur un axe transversal et muni d'une manivelle. Ne remplir le récipient qu'au 2/3 et consacrer 5 minutes au moins à chaque opération.

300 grammes de poudre sont nécessaires pour 100 kgs de blé.

Traitements des Charbons du blé et de l'orge.

Traitements par la chaleur :

Tremper les semences pendant 30 à 45 minutes dans l'eau à 45° puis pendant 10 minutes dans de l'eau à 52°. Ce traitement est difficilement réalisable à la ferme. Son exécution sera réalisée sous forme collective.

Service de la Protection des Végétaux
Inspection de Montpellier.